

# 08 BARBER BY STREET COIFFURE

Société par actions simplifiée au capital de 1000 €  
Siège social : 28, Avenue Danton  
08500 REVIN

---

Le 23 janvier 2025,  
A REVIN,

M. Franck VILLERET propriétaire de 990 actions  
M. Mohamed Rafik LARBI propriétaire de 10 actions

Nomment, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Président de la Société, sans limitation de durée :

M. Franck VILLERET  
Demeurant à REVIN (08500) 3, Rue henri dunaim

M. Franck VILLERET dispose, conformément aux dispositions des statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et pour la représenter à l'égard de tiers.

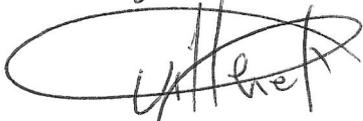
M. Franck VILLERET ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiés et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. Franck VILLERET  
« Acceptation des fonctions de président »

*Acceptation des fonctions de Président*



M. Mohamed Rafik LARBI

